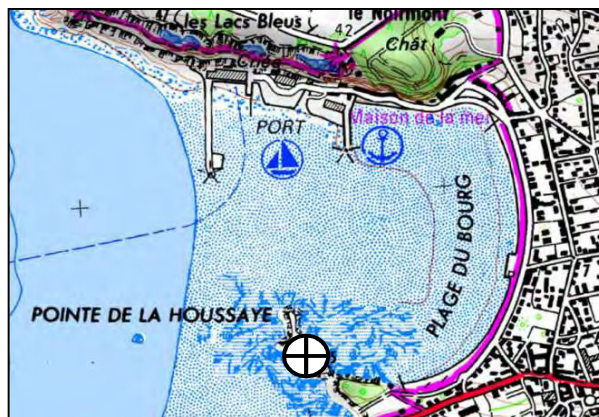


INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES



Département Santé Environnement

Source de données :
Ifremer
LERBN - Dinard



Commune : ERQUY
Lieu : Pointe de la Houssaye
Coquillage suivi : Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

Site Autorisé Site Autorisé

SITE AUTORISÉ

Pour la pêche à pied récréative des coquillages

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

PAS DE RISQUE SANITAIRE

Localisation / Environnement

Cette pointe est couverte de moules de type *Mytilus galloprovincialis* et fait l'objet d'une pêche récréative importante. Ce gisement est sous l'influence des apports diffus de l'agglomération d'Erquy. La pêche à pied récréative de coquillages est interdite dans les limites du port par arrêté préfectoral du 22 septembre 2016.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

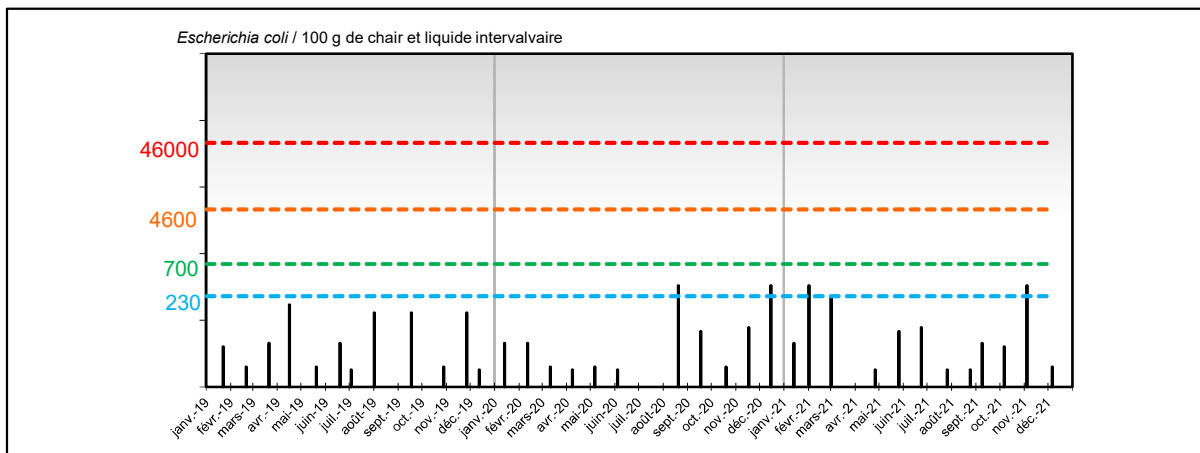


Tableau de répartition des résultats

Paramètre	Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	31	4	0	0	0
Fréquences	88,6%	11,4%	0,0%	0,0%	0,0%

Conclusion

Malgré la persistance de quelques pics de contamination de faible importance, ce gisement présente une qualité bactériologique satisfaisante.

La consommation directe des coquillages est possible.